



# Exteris<sup>®</sup> Stressgard<sup>®</sup>



Fiche technique  
**FONGICIDE**



- Fongicide préventif, curatif
- Pour le contrôle du dollar spot et des fusarioses hivernales
- Pour golfs et terrains de sport





# Exteris<sup>®</sup> Stressgard<sup>®</sup>

## Fiche d'identité

**Fongicide mésostémique et systémique contre le dollar spot et les fusarioses hivernales.**



### Composition :

12,5 g/l de fluopyram  
12,5 g/l de trifloxystrobine

### Formulation :

Liquide sous forme de suspension concentrée (SC)

### Autorisation de mise sur le marché :

AMM N° 2180039

### Classement :

H317 – H400 – H410



### Période de traitement :

**J F M A M J J A S O N D**



### Dose homologuée :

10 l/ha

### Délai de réentrée et délai d'éviction du public :

48 heures

### Nombre d'applications autorisées :

2 applications par an

### ZNT :

5 mètres



### Conditionnement :

5 L

● conseillé ● possible ● déconseillé ● interdiction réglementaire

## A retenir

- **Efficace sur les deux principales maladies du gazon**
- **Utilisable toute l'année sur tout type de gazons**
- **Protection optimale : assurée pendant 2 à 4 semaines dans la plupart des conditions**

## Description

**Exteris<sup>®</sup> Stressgard<sup>®</sup>** est un fongicide associant deux substances actives aux modes d'action différents et complémentaires : le fluopyram, nouvelle substance active de la famille des pyridinyl-éthyl-benzamide (groupe des SDHI), et la trifloxystrobine, molécule de la famille des oximinoacétates.

**Exteris<sup>®</sup> Stressgard<sup>®</sup>** est destiné à être utilisé pour lutter contre le dollar spot (*Sclerotinia homoeocarpa*) et les fusarioses hivernales (*Microdochium nivale*), les deux principales maladies des gazons de graminées.

Les substances actives et les caractéristiques originales de la formulation Stressgard<sup>®</sup> participent à améliorer globalement la qualité des terrains sportifs.

D'autre part, la formulation Stressgard<sup>®</sup> limite la formation de rosée matinale durant les périodes favorables sur les surfaces traitées. Le greenkeepers peut ainsi réduire les opérations de baguettage des greens pour éliminer cette rosée, propice au développement des maladies.

## Mode d'action

**Nouveau mode d'action**

### Fluopyram

Le fluopyram est actif sur tous les stades du cycle de développement du pathogène : germination des spores, développement du tube germinatif, croissance mycélienne et sporulation. Il agit au niveau du complexe II de la chaîne respiratoire de la cellule et bloque la production d'énergie du champignon (Groupe des SDHI - inhibiteurs de la succinate-déshydrogénase). Le fluopyram possède des propriétés uniques de biodisponibilité :

- distribution dans la plante par systémie ascendante (nouvelles pousses protégées)
- excellente activité translaminaire
- bonne action de surface sur feuilles
- pénétration lente et continue dans le végétal

### Trifloxystrobine

La trifloxystrobine fait partie de la famille des oximinoacétates et agit en bloquant la respiration cellulaire (Groupe des QoI - Quinone outside Inhibitor). Elle agit principalement sur la germination des spores et l'élongation du tube germinatif. La trifloxystrobine est dotée de trois propriétés essentielles qui constituent l'action mésostémique :

- activité translaminaire
- forte affinité avec la cuticule des feuilles
- redistribution en phase gazeuse dans le couvert végétal

## Dose(s) et usage(s) recommandé(s)

Traitement des parties aériennes des gazons de graminées pour lutter contre les Fusarioses hivernales et le Dollar Spot.

**Dose homologuée pour chaque usage : 10 l/ha.**

**Nombre maximal de traitements : 2 applications par an sur la zone traitée.**

Il convient également de respecter un délai minimum de 14-28 jours entre deux applications de **Exteris® Stressgard®**.

Dose EXTERIS® STRESSGARD®	Volume de bouillie	Surface traitée
10 L	200 à 600 L	10 000 m <sup>2</sup> (1 ha)
1 L	20 à 60 L	1 000 m <sup>2</sup>
200 ml	4 à 12 L	200 m <sup>2</sup>
100 ml	2 à 6 L	100 m <sup>2</sup>

## Champ d'activité

Exteris® Stressgard® se révèle efficace sur les deux principales maladies des gazons de graminées :

Maladies	Description	Périodes et facteurs favorables à la maladie
 <b>Fusariose froide</b> ( <i>Microdochium nivale</i> )	Taches circulaires (2-60 cm) de couleur bleu gris évoluant sur le rosé, puis brun rouge. Peut se développer sous la neige. Le centre peut reverdir. Un anneau brunâtre ceinture la tache.	<b>Automne, hiver, printemps :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• zones humides</li><li>• excès d'azote ammoniacal (NH<sub>4</sub>) et d'azote organique en général</li><li>• agrostides, pâturins</li><li>• sol et eau d'arrosage alcalins</li></ul>
 <b>Dollar spot</b> ( <i>Sclerotinia homeocarpa</i> )	Taches rondes, petites (2-5 cm) pouvant se rejoindre. Les feuilles se dessèchent par le milieu, les tissus au-dessus et au-dessous restent verts lors de l'attaque puis sèchent entièrement. Mycélium blanc visible en présence de rosée.	<b>Été, automne :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• température et humidité élevées</li><li>• la rosée</li><li>• feutrage</li><li>• trop d'azote nitrique (NO<sub>3</sub>)</li><li>• fétuques rouges, agrostides</li></ul>





## Sélectivité

**Exteris® Stressgard®** s'utilise sur gazons établis. Il est sélectif de la plupart des espèces et variétés de gazons de golf, de terrains de sport et d'ornement.

Liste des espèces testées dans le cadre des essais effectués pour l'homologation :

- Fétuque élevée (*Festuca arundinacea*)
- Pâturin des prés (*Poa pratensis*)
- Ray-Grass anglais (*Lolium perenne*)
- Fétuque rouge (*Festuca rubra*)
- Pâturin annuel (*Poa annua*)
- Agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera*)

Lors de la pulvérisation, éviter tout entraînement et toute projection sur les feuilles et écorces vertes des arbres et arbustes, ou de tout massif ornemental, situés à proximité.

## Mode d'emploi

### Préparation de la bouillie

- Avant de démarrer la campagne de traitement, il est indispensable de vérifier le bon fonctionnement du pulvérisateur et de faire son étalonnage. Le calcul de la surface à traiter permet de connaître la quantité de bouillie à préparer et de ne pas avoir d'excédents à éliminer en fin de traitement.
- Pour préparer la bouillie le jour du traitement :
  - Remplir aux 3/4 d'eau la cuve du pulvérisateur
  - Verser dans la cuve la quantité de produit nécessaire avec le système d'agitation déjà en marche pour obtenir une bonne mise en suspension.
  - Compléter avec la quantité d'eau nécessaire en maintenant l'agitation et ce durant tout le traitement.



### Conditions de traitement

- Agiter énergiquement la préparation de la bouillie avant emploi.
- Pour assurer l'efficacité optimale du produit, **Exteris® Stressgard®** s'applique en dilution avec un volume d'eau clair compris entre 200 et 600 L/ha (soit 2 à 6 litres pour 100 m<sup>2</sup>).
- Pour répartir le produit de manière uniforme sur la surface à traiter, utilisez de préférence une rampe plutôt qu'une lance. L'application par pulvérisation peut se faire avec un appareil à dos, porté ou tracté.

### Conditions du milieu

- Traiter en absence de rosée.
- Ne pas appliquer en conditions de sécheresse ou de gelée.
- Eviter de traiter aux heures chaudes de la journée.
- Consulter le service météo de votre région et choisir une journée sans vent ni pluie.
- Une pluie survenant peu après l'application (2 heures) ne diminue pas l'efficacité.

### Conditions d'applications

- **Exteris® Stressgard®** peut s'utiliser toute l'année, sur gazons en repos végétatif ou en croissance active, pour un meilleur résultat, privilégier les périodes de pousse active du gazon. Le produit possède une activité préventive et curative, mais afin d'obtenir l'efficacité optimale de **Exteris® Stressgard®** il est nécessaire de positionner le traitement en préventif ou dès l'apparition visuelle des premiers symptômes de la maladie.
- Si les conditions d'expression de la maladie restent favorables, surveillez l'état sanitaire de la zone traitée et renouveler si nécessaire la protection avec de préférence un fongicide à mode d'action différent de celui de **Exteris® Stressgard®**.
- Appliquer **Exteris® Stressgard®** avec un équipement de pulvérisation permettant de répartir de manière uniforme le produit à la surface du gazon.



### Mélanges

- Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.



### Gestion du risque de résistance

- **Exteris® Stressgard®** contient deux substances actives ayant des modes d'action différents, l'une appartenant au groupe des SDHI (inhibiteurs de la succinate-déshydrogénase) et l'autre au groupe des QoI (Quinone outside Inhibitor). Afin de limiter le risque éventuel d'apparition et/ou de développement de souches de champignon résistantes à l'un ou l'autre de ces modes d'action, il est indispensable de respecter les bonnes pratiques agricoles, ainsi que les doses et les stades d'application mentionnés sur l'étiquette.





# Exteris® Stressgard®

## Précautions à prendre

### Pour le stockage

- Ne pas stocker le produit à des températures supérieures à 40°C.
- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris pour les animaux et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.

## Équipements de Protection Individuelle (EPI)

L'Équipement de Protection Individuelle (EPI) est essentiel dans le cadre du respect des bonnes pratiques de mise en œuvre des produits phytopharmaceutiques. S'il est adapté et bien utilisé, il limite l'exposition du corps. En tout état de cause, le port de combinaison de travail dédiée ou d'EPI doit être associé à des réflexes d'hygiène (lavage des mains, douche en fin de traitement) et à un comportement rigoureux (ex : procédure d'habillage/déshabillage). Les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation.

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :				PROTECTION DU TRAVAILLEUR	
	Mélange/Chargement	Application avec :		Nettoyage		
		Pulvérisateur à dos ou une lance	Véhicule sans cabine			Véhicule avec cabine
<b>GANTS EN NITRILE</b> réutilisables (certifiés EN374-3) ou à usage unique (certifiés EN374-2)	Réutilisables	Réutilisables	A usage unique cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation	A usage unique* cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation	Réutilisables	Réutilisables
<b>EPI VESTIMENTAIRE</b> 65% polyester / 35% coton >230g/m <sup>2</sup> + traitement déperlant	EPI vestimentaire		✓	✓	EPI vestimentaire	✓
<b>EPI PARTIEL</b> blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN 14605+A1	ET EPI partiel				ET EPI partiel	
<b>COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE</b> catégorie III type 5 ou 6 certifiée EN14605+A1 : 2009	✓	✓			✓	
<b>LUNETTES ou ECRAN FACIAL</b> certifiés EN 166:2002 (CE, sigle 3)	✓					
<b>BOTTES</b> certifiées EN13 832-3:2006		✓				

\*Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

### Important

Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emplois mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, les traitements selon la bonne pratique phytopharmaceutique en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous les facteurs particuliers concernant la zone traitée tels que notamment la nature du sol, les conditions météorologiques, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de mise sur le marché.

### Collecte des emballages

Éliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou un autre service de collecte spécifique. Les lieux et dates de collecte des emballages vides de produits phytosanitaires (E.V.P.P.) et produits phytosanitaires non utilisés (P.P.N.U.) disponibles sur :

- Site : [www.adivalor.fr](http://www.adivalor.fr)
- Email : [infos@adivalor.fr](mailto:infos@adivalor.fr)
- N° AZUR : 08 10 12 18 85

## 10 gestes responsables et professionnels

### AVANT L'APPLICATION

-  1 |▶ Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
-  2 |▶ Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
-  3 |▶ Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
-  4 |▶ Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et les réglages des matériels d'application.
-  5 |▶ Surveiller le remplissage du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
-  6 |▶ Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

### PENDANT L'APPLICATION

-  7 |▶ Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

### APRES L'APPLICATION

-  8 |▶ Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
-  9 |▶ Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
-  10 |▶ Recycler les emballages dans le cadre des collectes.

Bayer vous propose un 11<sup>ème</sup> geste pour la gestion des effluents :

-  11 |▶ Gérer les effluents phytosanitaires avec un système reconnu efficace par le MEDDTL\* : **Dispositif Phytobac®** 11<sup>ème</sup> Geste Responsable et Professionnel.

\* MEDDTL : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.

© Phytobac : Marque déposée et cahier des charges  
Bayer CropScience, savoir faire certifié ISO 9001 v 2000.



**IMPORTANT :** Les indications d'emploi inscrites sur nos notices et étiquettes sont établies d'après les résultats d'essais officiels et privés qui se sont montrés les plus constants dans la pratique. Elles ne constituent pas de règles absolues, mais des recommandations générales qui doivent être adaptées au cas particulier de tout traitement, en raison de nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle, tels que nature du sol local, variétés végétales, conditions atmosphériques particulières, matériel et conditions d'application. Aussi nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats et conséquence de cette adaptation, même à défaut de contre-indications. L'utilisation, en dehors de notre contrôle, laisse au compte de l'utilisateur les risques éventuels inhérents au stockage, à l'emploi et à la manipulation de nos produits. En outre, l'utilisateur doit également s'assurer, en cas de traitements successifs, de la compatibilité des produits utilisés. De ce fait, notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités contrôlées, légalement autorisées à la vente et conformes à la formule indiquée sur l'emballage.



**Bayer S.A.S.**  
Activité Espaces Verts  
16 rue Jean-Marie Leclair  
CS 90106  
69266 LYON CEDEX 09  
FRANCE  
es-bayer.fr

## Précautions et bonnes pratiques

### Au cours du stockage

- Ne pas stocker le produit à des températures supérieures à 40°C.
- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris pour les animaux et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.

### Au cours de l'emploi

- Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire.
- Ne pas boire, ne pas manger, ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Ne pas avaler. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- En cas de malaise ou d'accident, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Lors du remplissage de la cuve, rincer soigneusement (3 fois) les bidons vides et vider l'eau de rinçage dans la cuve.
- Après pulvérisation et avant de prendre les repas, retirer les vêtements de travail et se laver les parties du corps exposées.
- En cas de contact ou de projections accidentelles, se laver immédiatement.
- Traiter en l'absence de vent.
- Ne pas pulvériser près de cours d'eau, de plans d'eau, de canaux d'irrigation.

### Après emploi

- Conserver les produits ou les reliquats dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière et au frais.
- Eliminer les emballages en respectant la réglementation.
- Ne jamais vider les fonds de cuve et les eaux de rinçage dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.
- Pulvériser les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur une surface perméable traitée, après les avoir dilués 5 fois pour éviter le surdosage ou gérer les effluents phytosanitaires dans un système reconnu par le MEEDDAT (Phytobac® N° PT 06010).

**En cas d'urgence appeler le 15 ou le centre antipoison.**

**Bayer Service** **infos** Espaces Verts  
N°Vert 0 800 008 401  
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Plus d'infos sur notre site internet **es-bayer.fr**

— Votre distributeur —



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**